

2 nov. 2015 **PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE**  
**DE SAINT-ADELPHE**

- 1 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2 - Discours du budget
- 3 - Adoption des minutes de la séance ordinaire du 5 octobre 2015
- 4 - Approbation des comptes
- 5 - Lecture de la correspondance et dépôt aux archives
- 6 - Remerciements au Service incendie pour la sécurité des enfants à l'Halloween
- 7 - Établissement du calendrier 2016 pour les séances ordinaires du conseil municipal
- 8 - Don à l'organisme Opération Nez Rouge Mékinac et désignation d'un/e représentant/e à la conférence de Presse
- 9 - Désignation pour agir à titre de maire suppléant
- 10 - Commandite au Comité des bénévoles pour le dîner qui rassemble les personnes isolées et prêt gratuit de la salle municipale
- 11 - Résolution pour entériner le don remis à l'Organisme Les Filles d'Isabelle pour la tenue d'une activité de levée de fonds
- 12 - Autorisation à la Régie des incendies du Centre Mékinac pour accéder aux données non publiques du rôle d'évaluation de la municipalité
- 13 - Représentation municipale au Gala Reconnaissance Mékinac et présentation d'une entreprise locale au Coup de Cœur des municipalités
- 14 - Dénéigement de la borne-sèche dans le rang Price
- 15 - Approbation des travaux de voirie réalisés dans la municipalité, avec l'aide de subventions pour l'amélioration du réseau routier local
- 16 - Remboursement des friandises pour les enfants et d'un léger goûter servi aux parents, le tout offert bénévolement par les pompiers le soir de l'Halloween
- 17 - Désignation des représentantes officielles à l'assemblée générale annuelle et aux rencontres du Réseau Biblio en 2016
- 18 - Approbation du budget 2016 de la Régie des incendies du Centre Mékinac et de la quote-part à défrayer par la municipalité
- 19 - Acceptation du renouvellement d'assurance collective à l'intention des municipalités de la Mauricie
- 20 - Adoption des prévisions budgétaires 2016 de la Corporation de transport adapté de Mékinac et renouvellement de l'adhésion à ladite corporation
- 21 - Représentation municipale à la rencontre initiée par la S.A.D.C. Vallée de la Batiscan, ayant trait à «La découverte du potentiel touristique de notre territoire dans une perspective de développement durable »
- 22 - Représentation municipale à la rencontre Relais pour la vie à Hérouxville
- 23 - VARIA :
  - DISCUSSION Telus cellulaire
  - DISCUSSION Éco-Centre
- 24- Période de questions
- 25- Levée de l'assemblée

Daniel Bacon, Directeur général

2 nov. 2015 **PROVINCE DE QUÉBEC**  
**M. R.C. DE MÉKINAC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELPHE**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le deuxième jour de novembre de l'an 2015, à 20h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

À laquelle étaient présents, présentes mesdames les conseillères Bernita Tétrault et Line Lapointe, messieurs les conseillers Mario Montambault, Léon Gagnon, Michel Denis et Jean Baillargeon, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire Monsieur Paul Labranche.

Quatre (4) contribuables assistent à la rencontre.

Ouverture de l'assemblée à 20 h 05.

Il est proposé par madame la conseillère Line Lapointe  
Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault  
Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté  
par monsieur le maire. **Adopté**

#### DISCOURS DU BUDGET 2015

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, il me fait plaisir de vous entretenir sur les principales composantes du budget d'opérations de la Municipalité de Saint-Adelphe.

Je tracerai donc un bilan des diverses réalisations effectuées au cours de l'année 2015, accompagné de données financières, du rapport du vérificateur et des orientations générales du prochain budget.

#### **DONNÉES GÉNÉRALES :**

Selon les données recueillies dans le répertoire des municipalités du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, la population de St-Adelphe s'établit à 917 citoyens et citoyennes en 2015. La Municipalité de la Paroisse de Saint-Adelphe a été fondée en 1891.

Le nombre d'unités d'évaluations inscrites au sommaire du rôle d'évaluation foncière au 15 septembre 2015 s'élevait à 987. Le nombre total de logements résidentiels s'établissait à 578. On y comptait 21 commerces, incluant des services de transport et des services publics et 4 industries manufacturières.

À la date précitée, l'évaluation imposable de notre municipalité (terrains, bâtiments) se chiffrait à 101 131 300, les valeurs non imposables se chiffraient à 4 765 300, pour des valeurs totales qui s'établissent à 105 896 600.

L'année 2015 marque un troisième exercice financier pour le rôle triennal.

Du 1<sup>er</sup> novembre 2014 au 31 octobre 2015, les permis émis, de tous types, représentaient une valeur approximative déclarée de 1 481 754 \$. Sur ce nombre, il y a eu 4 demandes de permis pour la construction de nouvelles résidences.

#### **ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2014 :**

Voici le rapport du vérificateur sur les états financiers se terminant le 31 décembre 2014. Cette vérification a été assurée par la Firme Desaulniers, Gélinas et Lanouette, s.e.n.c.r.l. comptables agréés.

#### **RECETTES ET DÉPENSES DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014.**

<u>RECETTES</u>		<u>DÉPENSES</u>	
Taxes	1 074 395	Administration générale	333 983
Paiement tenant lieu de taxes	12 828	Sécurité publique	185 810
Transferts	238 603	Transport	412 912
Services rendus	50 595	Hygiène du milieu	334 337
Autres revenus	115 271	Santé-Bien-être OMH	6 177
		Aménagement, urba	51 585
		Loisirs culture	75 422
		Frais de financement	25 509
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 491 692</b>	<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>1 425 735</b>
Excédent (déficit) de l'exercice	65 957		
<b>Moins : revenus d'investissement</b>	<b>(120 505) (taxe d'accise, Faic, M.R.C.)</b>		
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales:	(54 548)		
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
<b>Amortissement des immobilisations</b>	<b>241 139</b>		
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Remboursement de la dette à long terme	(137 079) (capital dette)		
Affectations			
Activités d'investissement	(36 354) (Investissements)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	(2 368)		
	<u>65 338</u>		
<u>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</u>	<b>10 790</b>		
Surplus accumulé au 31/12/2014	147 209		

## TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE ET DE SERVICES POUR L'ANNÉE 2015

Taux de taxes 2015 par 100 \$ d'évaluation. Ce taux de taxes se répartit comme suit :

## TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE ET DE SERVICES POUR L'ANNÉE 2015

Taux de taxes 2015 par 100 \$ d'évaluation. Ce taux de taxes se répartit comme suit :

Taxe foncière générale :	0,51 ¢
Taxe Sûreté du Québec :	0,09 ¢
Taxe voirie locale :	0,19 ¢
Taxe aqueduc infrastructure règl. 2000-201	0,01 ¢
Tarif d'entretien eau	50,93 \$ par unité
Tarif dette aqueduc règl. 2000-201:	286,53 \$ par unité
Tarif dette égout règl. 2000-201	120,53 \$ par unité
Tarif dette assainissement règl. 96-161:	81,06 \$ par unité
Tarif d'entretien assainissement, égout :	71,11 \$ par unité
Tarif résidentiel vidange 160,14 \$ récupération 56,75\$	216,89 \$ par unité
Tarif vidange chalet	148,67 \$ par unité
Tarif vidange fosse septique résidentiel	85,00 \$ par unité
Tarif vidange fosse septique chalet	42,50 \$ par unité
Tarif vidange fosse septique + de 880 gal.	0,20 ¢ par gallon suppl.
Tarif vidange et récupération commercial et industriel :	
<u>Catégorie 1</u> : 239,28 \$ par unité (182,53 \$ ordures et 56,75 \$ récupération) - Bureau ou place d'affaires; - Salon de coiffure; - Garderie	
<u>Catégorie 2</u> : 269,88 \$ par unité (213,13 \$ ordures et 56,75 \$ récupération) - Denturologiste; - Résidences pour personnes âgées; - Salon funéraire; - Caisse populaire; - Entrepôt; - Casse-croûte.	
<u>Catégorie 3</u> : 320,88 \$ par unité (264,13 \$ ordures et 56,75 \$ récupération) -Garage commercial; - Industries avec bac de 360 litres; - Hôtel bar licencié; - Fermes	
<u>Catégorie 4 (container)</u> : 371,88 \$ par unité (315,13 \$ ordures et 56,75\$ récupération) - Salle de quilles; - Couvoir; - Restaurant)	
<u>Catégorie 5 (container)</u> 626,88 \$ par unité (570,13 \$ ordures et 56,75 \$ récupération) - Épicerie; - Industrie avec container	

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici la rémunération des membres du conseil de la municipalité en 2014 et en 2015 :

Maire : salaire mensuel 665,23 \$; allocation mensuelle non imposable 332,61 \$.

Conseillers/ère: salaire mensuel 221,74 \$; allocation mensuelle non imposable: 110,87 \$.

Notons que les rémunérations sont imposables à 66 2/3 %.

Voici la liste des contrats de plus de 25 000 \$ en 2015, conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec.

<b>CONTRACTANT</b>	<b>MONTANT</b>	<b>OBJET DU CONTRAT</b>
Services Cité propre	57 390 \$	enlèvement transport ordures
Transport Michel Roberge	124 900 \$	(624 500\$ chemin hiver 2011-12 à 2015-16)
M.R.C. de Mékinac	49 000 \$	enfouissement ordures à la RGMRM
M.R.C. de Mékinac	26 728 \$	récupération
Renoflex	33 174 \$	glissières de sécurité

Voici une liste de contrats 2014-2015 ou des achats importants conclus à ce jour en 2015.

<b>CONTRACTANT</b>	<b>MONTANT</b>	<b>OBJET DU CONTRAT</b>
P.G. Solutions	4 615 \$	Service des logiciels municipaux
Desaulniers Gélinas Lanouette	12 360 \$	Vérification livres, reddition comptes Min. Transports, taxe sur essence et TECQ
S.A.A.Q.	3 670 \$	Immatriculations véhicules
Pierre Buisson	11 242 \$	Tonte terrains 6 950\$; 4 282 fleurs \$
Nicole Lemay	8 820 \$	Entretien annuel des locaux de l'hôtel de ville
Daniel Durocher électricien	3 257 \$	Entretien luminaires, électricité
Robert Pronovost	3 463 \$	Fauchage, débroussaillage
Entreprises Crête	6 564 \$	Matériel granulaire
Centre Jardin Luc Gravel	2 880 \$	Préparation et fourniture des fleurs
Del Multi Constructions	5 938 \$	rénovations façade caserne, arrière hôtel de ville
Del Multi Constructions	11 182 \$	rénovations bâtisse écocentre
Del Multi Constructions	2 133 \$	trottoir rue du Moulin
Tissus & Décor M. Richard	2 859 \$	rénovations bureau municipal et salle de conférence
Tissus & Décor M. Richard	4 202 \$	rideau salle municipale
Tapis Gagnon	4 157 \$	Revêtement de planchers bureau municipal
Martial Gauthier Ébéniste	2 955 \$	Comptoir
Emco	6 481 \$	Pièces d'aqueduc
Groupe Ultima inc	21 600 \$	Assurances générales
Groupe Harnois	5 834 \$	(Chauffage hôtel de ville, caserne)
COOP Univert	17 400 \$	Achat en général
Béton Crête	7 668 \$	(trottoir)

Distribution Robert	4 238 \$	(achat laveuse, cireuse à plancher)
Jean-François Bellemare	3 549 \$	(système d'éclairage salle)

## **BILAN DES RÉALISATIONS EN 2015 ET IMPLICATIONS FINANCIÈRES :**

### **VOIRIE MUNICIPALE :**

Au niveau de la voirie, nous avons procédé à des travaux de pavage d'asphalte pour un montant de 17 294 \$ versé à Asphalte R.V.

L'épandage de chlorure de calcium dans les rangs de gravier était accordé à la Cie Marcel Guimond & Fils au coût de 15 331 \$.

Un marquage de la chaussée pour du lignage de rue a été effectué au cours de l'été par la Cie Lignco Sigma pour un montant de : 2 247 \$.

La saison 2015-2016, représente la cinquième année d'un contrat de 5 ans accordé à Transport Michel Roberge inc. Il assure le déneigement et l'entretien hivernal des rues et des chemins dans la municipalité pour un montant annuel de 124 900 \$.

Le contrat de balayage des rues était confié à Gestion Jocelyn Trépanier inc. au coût de 2127 \$. Le coût pour le nettoyage des regards d'égouts pluviaux par la Cie Sanimont s'élevait à 1946 \$.

Des travaux de changement de ponceaux, d'installation de glissières de sécurité, de creusage de fossés, de coupe des arbres en bordure de certains chemins, de réparation d'un trottoir, etc., ont également été réalisés au cours de l'année 2015.

C'est en partie avec la subvention attribuée dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal que nous avons pu effectuer les travaux susmentionnés.

Suite à des demandes présentées par des propriétaires de chemins privés, pour les aider à défrayer les coûts d'entretien et de déneigement de leur rue, la municipalité adoptait en 2012 une Politique visant à permettre aux associations ou regroupements de se prévaloir des dispositions de l'article 70 de la Loi sur les compétences municipales, de façon à leur accorder une aide financière de 1 664 \$ en 2015 pour l'entretien de leurs chemins privés.

### **DIFFÉRENTS ACHATS ET SERVICES**

#### **SERVICES AXÉS SUR LE TERRITOIRE EN 2015 (contrats de services)**

La Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, sous la compétence de la M.R.C. de Mékinac, est mandataire pour notre municipalité de la gestion des contrats pour la collecte et le transport de la récupération, soit 26 728 \$; s'ajoutent à cela la collecte, le transport et l'enfouissement des matières résiduelles pour un montant de 106 390 \$ au budget; le transport et le traitement des boues de fosses septiques 23 120 \$.

La fourniture du matériel de prélèvement, les services de transports des échantillons, de transmission des résultats et de supports techniques, ainsi que les analyses de laboratoire ayant trait à l'eau potable et aux eaux usées sont assurés par Environex au coût de 2 179 \$.

La quote-part 2015 pour le service de la Sûreté du Québec était établie à 90 069 \$.

La municipalité a donné son appui financier à la CAPSA pour la continuation du corridor boisé du 2<sup>e</sup> Ruisseau Noir (versement de 1 000 \$ pour les années 2014 et 2015, ainsi qu'un montant de 750 \$ par année pour 2016 et 2017).

#### **SERVICES AXÉS SUR LA PERSONNE (protection incendie, 1ers répondants, bâtisses, etc.)**

La municipalité est heureuse de contribuer à la formation de ses employés (premiers répondants, employés municipaux et de bureau) qui suivent des cours leur permettant d'améliorer leurs compétences dans l'exercice de leurs fonctions.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la Municipalité adhère officiellement à la Régie des incendies du Centre Mékinac. La quote-part versée en 2015 par notre municipalité était de 68 000 \$ pour faire partie de cette régie.

Trois administrateurs, membres du conseil municipal local, siègent sur cette régie : il s'agit de Messieurs les conseillers Léon Gagnon et Mario Montambault, ainsi que de moi-même Paul Labranche. Suite à cette adhésion, pour Saint-Adelphe, M. Steve Delisle agit à titre de capitaine et M. Guy Douville, lieutenant de caserne.

Au cours de l'année, pour assurer la sécurité des conducteurs de véhicules, deux lampadaires étaient installés, sur la route 352.

Notre Municipalité s'est jointe au Syndicat des travailleurs des Postes pour demander au gouvernement d'annuler les changements aux services annoncés par Postes Canada et d'envisager plutôt des nouvelles façons d'accroître les services et les revenus.

La Municipalité renouvelait, au coût de 150 \$, son entente avec la Croix-Rouge, division Québec, qui offre une gamme de services utiles en cas de sinistres. Son plan de protection civile est à jour et des ententes mutuelles avec la Municipalité de Ste-Thècle, la M.R.C. de Mékinac et la Commission scolaire de l'Énergie ont été conclues pour l'utilisation de part et d'autres, de locaux en situation d'urgence.

La Municipalité obtenait une subvention de 17 982 \$ de la MRC de Mékinac (Pacte rural enveloppe globale 2013-2014) dans le cadre du projet de réaménagement de 3 locaux de l'hôtel de ville. Une deuxième subvention de 6 666 \$ provenant de l'enveloppe du Pacte rural 2014-2015 et un montant de 3 025 \$ du Fonds de soutien du territoire en difficulté (FSTD) étaient attribués pour un plan concept d'aménagement d'un terrain riverain (deuxième rampe de mise à l'eau sur la Batiscan). L'achat du terrain de la Fabrique, le frais notariés et honoraires d'arpenteur, le certificat d'autorisation du Ministère de

l'Environnement, totalisaient un montant de 15 595 \$ incluant les taxes. Les coûts pour l'achat du quai et des travaux pour la descente pédestre seront connus en 2016.

La municipalité appuyait, au cours de l'année 2015, le Centre des loisirs de St-Adelphe dans la présentation d'un projet de construction d'un toit sur la patinoire, dans le cadre du Programme d'infrastructure communautaire du Canada (de Développement économique Canada pour les régions du Québec). Nous sommes dans l'attente d'une réponse à cette demande d'aide financière. Ces travaux d'envergure, s'ils sont subventionnés à la hauteur des attentes des porteurs du projet, pourraient voir le jour en 2016.

Fin novembre 2014, notre municipalité félicitait la *Cie Marcel Guimond & Fils* pour le prix *Coup de Cœur des municipalités*, qui lui était décerné dans le cadre du Gala Reconnaissance de la Chambre de Commerce Mékinac. Lors de ce Gala reconnaissance, la Chambre de Commerce remettait également un prix au *Comité St-Adelforce* pour la catégorie Tourisme et Hébergement, ainsi qu'un prix à *Les Jardins de l'Apothicaire* dans la catégorie Entreprise du terroir. Nous félicitons tous ces lauréats.

Au cours de la présente année, la Municipalité était heureuse de féliciter Odette Viau, Lily Levasseur, Julienne Ricard, Marie-Andrée Jacob, Huguette Asselin et Claude Thiffault pour leur nomination au Gala des bénévoles de Mékinac. Elle soulignait aussi le 110<sup>e</sup> Anniversaire de naissance de Sœur Béatrice Naud en avril dernier. Native de Saint-Adelphe, Sœur Béatrice, doyenne de la Mauricie, quittait malheureusement ce monde le 10 juillet 2015. La Municipalité se joignait à la Maison des familles de Mékinac pour féliciter Jean-Guy Rodrigue, Lourdes Bravo et leurs enfants pour la représentation faite sur le calendrier 2016, afin de faire connaître les familles de chez nous.

La Municipalité était également très heureuse de rendre hommage à l'abbé André Martel pour son 80<sup>e</sup> Anniversaire de naissance, ainsi qu'à l'abbé Gérald Baril pour son 50<sup>e</sup> anniversaire de vie sacerdotale.

Pour procurer à sa population un service de transport adapté, la Municipalité fait toujours partie de la Corporation de transport adapté de Mékinac dont la cotisation était fixée à 2 556 \$ au cours de la présente année.

Considérant l'importance accordée aux familles, la municipalité adoptait en décembre 2010, sa politique familiale au niveau local. Plusieurs améliorations ont été réalisées dans notre municipalité afin de procurer des services de qualité de vie à nos gens.

Une entente de location débutée en 2011, sur une période de 10 ans, a été conclue avec Barrett XPlore inc. pour l'installation d'une mini-tour de communication sur le réservoir d'eau potable, dans le but d'offrir le service Internet à large bande sans fil. Barrett Xplore Inc. a payé les frais d'installation et s'est engagé à rembourser à chaque mois, à la municipalité, un montant de 450 \$ représentant les coûts de consommation électrique et une compensation mensuelle de frais, avec toutes taxes applicables.

En mars 2015, une lettre était transmise aux propriétaires dont l'installation septique était inexistante ou jugée non conforme à la réglementation sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées. La réponse des propriétaires a été très positive puisque la majorité d'entre eux a procédé à l'installation d'une nouvelle infrastructure, tandis que les autres, pour la plupart, ont déjà fait faire leur étude de sol, obtenu leur permis d'installation et les travaux devraient être finalisés d'ici 2016.

### **SERVICES DES LOISIRS, CULTURE, IMPLICATIONS SOCIALES ET AUTRES**

Fière de contribuer à l'avancement de la culture, d'encourager la participation de tous à de saines habitudes de vie et d'être solidaire des institutions, la municipalité contribue financièrement à l'O.M.H. 6 891 \$ quote-part 10%); au Centre des loisirs et au C.I.L. 11 500\$; à la Bibliothèque (affiliation au CRSBP 6 145 \$); achat de livres, abonnement à des revues et mises à jour de l'informatique; à la M.R.C. Mékinac et au C.L.D. de Mékinac 58 731 \$ (quote-part, service d'évaluation, services d'ingénierie, administration, développement et aménagement du territoire, etc.).

La municipalité appuie également les organismes et associations locales et régionales par des dons, des commandites, des frais de publicité, pour leur permettre de mener à bien les projets sociaux qu'ils soutiennent dans notre communauté: un montant total de 8 839 \$ leur a été accordé. Parmi ces organismes, on compte : CAPSA; C.A.B.M., Société d'histoire St-Adelphe, Fondation CSSS Énergie, Fabrique St-Adelphe; Maisons Le Far et la Séjournelle, Fête nationale, FADOQ, Opération Nez rouge, l'Heure du conte, Appartenance Mauricie, Femmes de Mékinac, Maison des Familles, Club de patinage artistique, Corps de cadets, Société canadienne du Cancer, Comité des bénévoles, Chœur de l'Amitié, la Boîte à cadeaux, le Comité des Fêtes du 125<sup>e</sup> et du 100<sup>e</sup> etc...

De plus, un montant de 5 000 \$ a été octroyé au St-Adelforce sous forme de commandite et de publicité.

La municipalité accordait son appui à la FADOQ locale dans son projet d'installation d'un rideau et d'une toile sur deux côtés de l'abri multifonctionnel, elle s'engageait à y investir une contribution de 1 400 \$ répartie sur 2 ans (500 \$ en 2014 et 900 \$ en 2015.)

Depuis plusieurs années, la municipalité, de concert avec l'Association forestière de la Vallée-du-Saint-Maurice, distribue gratuitement à sa population plus de 1 000 petits arbres à être plantés sur notre territoire. Cette activité connaît un immense succès depuis ses débuts.

On se rappellera que depuis décembre 2010, la municipalité a une politique de gestion contractuelle afin d'assurer une saine concurrence entre les personnes et les entreprises voulant contracter avec elle.

La Municipalité est membre de la Chambre de commerce de Mékinac.

### **SERVICES ADMINISTRATIFS ET ENTRETIEN 2015**

Le tableau suivant illustre l'évolution de la situation projetée au 31 décembre 2015.

No règlement	Emprunt	Institution bancaire	Intérêts	Montant capital	Remboursement
95-151	Phase 11	Caisse pop Ste- Thècle-St-Adelphe	1 427,00 \$	18 500,00 \$	19 927 \$
95-151	Phase 11	Caisse pop Ste-Thècle-St-Adelphe	445,00 \$	10 000,00 \$	10 445 \$
96-161	Assainiss.	Caisse pop Ste-Thècle- St-Adelphe	5 257,00 \$	68 000,00 \$	73 257,00 \$
2011-270	Taxe d'accise	Financière Banque Nationale	3 778,00 \$	137 400,00 \$	141 178,00 \$
2012-279	Camion incendie	Banque Royale	6 452,00 \$	15 100,00 \$	21 552,00 \$

À noter que l'emprunt ayant trait au règlement 93-125 a été remboursé à la fin décembre 2014. Ce qui signifie que les propriétaires dont les services d'aqueduc et d'égout sont situés sur la phase 1 n'avaient plus à rembourser la dette pour ces services. Cependant les contribuables situés sur la phase 2 (rues secondaires) auront à rembourser le reste de la dette affectant le règlement 95-151.

Pour ce qui est du règlement d'emprunt 2012-279 concernant l'achat du camion incendie, il est payable par la Régie des incendies Centre Mékinac, à l'aide de notre quote-part établie à 16% du budget total pour l'année 2015.

Compte tenu que la Cie Telus a cessé d'offrir les services de téléavertisseur le 31 mars 2015, à la grandeur du Canada, la Municipalité a dû se tourner vers une nouvelle technologie pour la mise à niveau de la station d'opération de l'aqueduc municipal; elle a donc accepté la soumission de SCP Automation au montant de 2 500 \$.

Différentes situations font en sorte qu'à chaque année, nous devons procéder à des remboursements de taxes municipales ou de services : (loyer fermé, permis de démolition qui entraîne une baisse au rôle d'évaluation), et principalement notre programme de revitalisation (règl. 2009-261), ainsi qu'un programme de soutien à l'investissement (règl. 2012-278) qui remboursent sur une période de 5 ans, 100% de la taxe foncière générale des immeubles résidentiels, commerciaux, industriels ou agricoles nouvellement construits ou rénovés dans certains secteurs, dont la valeur est de 50 000 \$ et plus, etc.).

À cet égard, un montant de 17 589 \$ a été remboursé en 2014 et un montant approximatif de 22 640 \$ sera remboursé en 2015.

La Municipalité a par ailleurs mis en place en 2015, un nouveau programme d'accès à la propriété qui a pour but d'aider les familles pour l'achat d'une habitation construite depuis plus de 20 ans sur le territoire municipal; afin de contrer l'exode démographique, notamment celui des jeunes et favoriser la venue de nouvelles familles propriétaires; de stimuler le marché immobilier et commercial sur le territoire municipal et d'assurer la survie de l'école, de ses institutions et de ses organismes.

Ce programme, en vigueur jusqu'au 31 décembre 2016, rembourse 100% de la taxe foncière générale sur la valeur des bâtisses inscrites au rôle, sur une période de 5 ans pour une famille avec enfant et de 75% la première année et de 50% les deux années subséquentes pour une famille sans enfant.

La Firme d'avocats Tremblay, Bois, Mignault, procure à la Municipalité un service « Première Ligne » pour un montant annuel de 1 500 \$, lui permettant d'obtenir des renseignements ponctuels, d'ordre légal, tout au cours de l'année.

#### **RÈGLEMENTS ADOPTÉS DEPUIS UN AN :**

La municipalité a adopté quatre règlements depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2014 :

2014	2014-290	Visant à fixer les taux de taxes pour l'exercice financier 2015 et les conditions de perception.
2015	2015-291	Établissant un programme d'accès à la propriété.
2015	2015-292	Règlement légiférant sur les ponceaux des entrées privées
2015	2015-293	Concernant la salubrité et l'entretien des logements

#### **ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET**

La municipalité entend privilégier le renouvellement et le maintien à niveau de ses infrastructures et équipements, avec un budget qui réponde aux attentes de la population et aux obligations municipales.

La Municipalité prévoit terminer l'année 2015 avec un surplus financier.

**Afin de soutenir le développement économique local**, la municipalité continuera à déployer tous les efforts afin d'attirer sur son territoire d'éventuels promoteurs dans sa zone industrielle, ainsi que dans la zone résidentielle pour des multi-logements; à promouvoir le programme de revitalisation avec différents partenaires afin de soutenir et encourager de nouvelles familles à s'établir dans notre municipalité et ce, pour développer le milieu et accroître notre population, en partenariat avec les organismes de développement du territoire.

**Pour revitaliser la municipalité**, la construction domiciliaire est autorisée depuis 2008 sur certains terrains situés dans le corridor de la rivière Batiscan et sur la rue du Moulin. Ce sont plus de 50 emplacements qui sont disponibles pour accueillir de nouvelles familles.

**La qualité de notre environnement** étant au cœur de nos préoccupations pour les générations actuelles et futures, la municipalité continuera à déployer tous les efforts afin d'encourager les citoyens à maintenir de saines habitudes environnementales : telles l'utilisation de l'éco-centre municipal pour les matières valorisables; la collecte des résidus verts; la collecte sélective aux deux semaines avec le bac réglementaire de 360 litres (vert ou bleu) fourni gracieusement par la municipalité de Saint-Adelphe; les dépôts pour les résidus verts, etc.

Pour recevoir une plus grande variété de matières valorisables, comme les résidus domestiques dangereux, les huiles usées, le bois, le métal, les appareils de technologie, la peinture, les médicaments, les batteries, etc., la municipalité a aménagé des espaces à l'éco-centre avec l'installation de cinq conteneurs accessibles de la fin avril à la fin octobre de chaque année et ce, tous les samedis de 8h à midi.

Toutes ces mesures nous incitent à adopter un comportement responsable qui aura un impact durable sur notre environnement et notre milieu de vie.

### ***PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015 - 2016- 2017***

#### **Développement en bordure de la Batiscan :**

Un Plan concept d'aménagement d'un site riverain situé près de l'Office municipal d'Habitation a été réalisé en 2013. La Municipalité a mandaté M. Réjean Lefèvre agent immobilier, pour faire les démarches de la vente de ce terrain.

#### **Service incendie :**

Des rénovations sur la façade de la caserne de pompiers ont été faites, avec un lettrage d'identification, pour un montant de 5 310 \$.

La poursuite du schéma de couverture du risque d'incendie débuté en 2011, la formation des pompiers, l'achat d'équipements et les stratégies concourant à l'atteinte des objectifs de protection incendie, relèvent dorénavant de la Régie des incendies du Centre Mékinac, à laquelle nous versons une quote-part.

#### **Projets à venir**

Une étude de faisabilité d'un projet d'abri sur la patinoire suivra son cours en 2016 afin d'offrir à notre population et aux organismes du milieu, un toit pour la pratique de sports ou la tenue d'événements en toutes saisons, à l'abri des intempéries, ou protégeant du soleil. La réalisation de ce projet est conditionnelle à l'obtention des subventions nécessaires à sa construction.

Nous poursuivons le projet d'une deuxième Rampe de mise à l'eau en 2016, puisque nous sommes toujours dans l'attente de l'obtention du certificat d'autorisation délivré par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des changements climatiques.

Au niveau de la voirie, des priorités d'intervention sont actualisées à chaque année, en fonction des budgets disponibles. Nous poursuivons des travaux de réfection sur notre réseau routier et nous ferons les revendications nécessaires auprès des Gouvernements du Québec et du Canada. Nous poursuivons les représentations nécessaires pour la continuation des travaux d'amélioration de la Route 352 à St-Adelphe.

De plus, la taxe d'accise du Gouvernement du Canada, octroyée à notre municipalité au montant de 644 133 \$ pour les années 2014 à 2018, permettra de réaliser des infrastructures majeures sur notre réseau routier local en 2016.

Vos élus municipaux se pencheront sur un projet d'étude pour le changement des luminaires dans notre municipalité afin de passer à un éclairage au DEL. Des économies substantielles pourraient être réalisées à moyen terme.

Pour réduire notre dépendance au pétrole, promouvoir l'énergie propre et pour le bien-être des générations à venir, la Municipalité examinera la possibilité d'installer une borne électrique à l'hôtel de ville. À cette fin, elle entend faire des démarches auprès d'Hydro-Québec.

#### **Coûts**

Les dépenses prévues dans le Plan triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 seront revues durant l'année où seront réalisés les projets et peuvent varier selon les fluctuations du marché et la hausse des coûts.

#### **CONCLUSION**

Un bilan des activités et des réalisations vous est présenté sur le site WEB de la municipalité : [www.st-adelphe.qc.ca](http://www.st-adelphe.qc.ca) et mensuellement, à l'intérieur du journal « Le Reflet municipal.

Avant de terminer, je tiens à remercier très sincèrement pour leur soutien et leur collaboration, les personnes suivantes:

Grand Merci à:

Marianne Jacob, conseillère municipale jusqu'en juin 2015 et qui a dû quitter ses fonctions dû à un déménagement à l'extérieur;

À Bernita Tétrault, Mario Montambault, Léon Gagnon, Michel Denis, Line Lapointe et Jean Baillargeon membres du conseil; avec qui j'apprécie grandement travailler au sein du conseil municipal.

Merci aux employé(e)s de la municipalité :

Daniel Bacon directeur général, Gisèle Thiffault directrice adjointe; Christian Trudel journalier et Dany Lapointe inspecteur municipal.

Des remerciements à Madame Nicole Lemay qui voit à l'entretien des locaux de l'hôtel de ville et à Madame Suzanne Tessier qui assure l'entretien des aménagements floraux.

Je renouvelle mes remerciements à Bernita Tétrault qui a pris la responsabilité de la bibliothèque à titre gracieux, ainsi que des remerciements à Annie Labranche, à Danielle Delisle et à Lisette Poirier qui donnent de leur temps à la bibliothèque; merci également à Anne-Marie Denis, Lina Mongrain, Isabelle Dupras et Sylvie Cossette pour l'heure du conte. Merci à Roman Pokorski qui a assuré le service de coordonnateur pendant quelques années.

Merci aux employé(e)s du Service incendie et aux Premiers Répondants:

Marie-Noëlle Roberge, Steve Delisle, Daniel Bordeleau, Steve Bureau, Dave Denis, Guy Douville, Sylvain Gagnon, Guy Germain, Jonathan Roberge, Jean-Guy Rodrigue, Médéric Blanchet, Vincent Lambert, Virginie Guimond et Dany Lapointe.

Mes remerciements s'adressent également au Comité consultatif en urbanisme: Gilles Roberge, Sylvain Gagnon, Jean Guy Rodrigue, François Douville et Michel Denis.

Merci au responsable du site Web et des transcriptions sur le panneau électronique : Yves Couffin.

Merci à Dusty Bernier, Samuel Styger préposés à l'éco-centre.

Merci à Don Bannister pour sa disponibilité et l'aide technique offerte (power point, photos...) lors de nos rencontres ou rassemblements.

Remerciements à ceux et celles qui apportent une aide au Comité du Centre des loisirs.

Merci au nombreux bénévoles qui siègent au sein des institutions, sur les organismes municipaux et les associations locales : Comité des Fêtes du 125<sup>e</sup> de la Municipalité et du 100<sup>e</sup> de l'église, FADOQ, Société d'histoire, St-Adelforce, Fabrique, École Primadel, O.P.P., Comité des aînés, C.A.C.I., H.P.R., Comité Tournoi bottines, etc..., et à toutes les personnes qui siègent sur les comités non susmentionnés, mais dont le travail discret contribue au rayonnement de notre milieu de vie.

Merci aux bénévoles de l'entretien de la patinoire : André Jacob, Guy Cossette, Sylvain Fraser, Jacques Gauthier, Michel Labranche et Gilles Magny.

Grand merci à vous tous pour le travail que vous exécutez avec professionnalisme, tant sur le plan technique, administratif, ou social.

Enfin merci à vous, gens d'ici, pour la confiance que vous nous témoignez.

Soyez assurés chères concitoyennes, chers concitoyens, que les membres du conseil municipal ne négligeront aucun effort pour assurer une saine gestion des fonds publics. Dans ce contexte, les membres du conseil feront les représentations nécessaires pour maintenir un cadre de vie de qualité, fondé sur des valeurs humaines et des besoins essentiels.

Enfin, j'invite la population à venir assister à la séance extraordinaire qui se tiendra en décembre 2015, pour la présentation et l'adoption du budget de l'année 2016.

Un avis public paraîtra 8 jours à l'avance pour vous informer du jour et de l'heure de la tenue de cette séance.

*Paul Labranche, Maire*

*2 novembre 2015*

- ***En tout temps, sur les heures d'ouverture du bureau municipal, les citoyens(ennes) peuvent consulter le livre des procès-verbaux du conseil municipal pour toutes informations supplémentaires.***

#### **2015-11-220 Adoption des minutes de la séance ordinaire du 5 octobre 2015**

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 octobre 2015, soit adopté tel que rédigé par le directeur général/secrétaire-trésorier M. Daniel Bacon.

**Adopté**

#### **2015-11-221 Approbation des comptes**

12318 Jacques Perron	117,00
12319 Samuel Styger	42,20
12320 Financière Banque nationale	1 889,25
12321 Dany Lapointe	39,45
12322 ANNULÉ	
12323 Société canadienne des postes	57,76
12324 Samuel Styger	42,20



12325 Hydro-Québec	456,23
12326 Ministre des finances	45 035,00
12327 Telus	98,65
12328 Hydro-Québec	1 250,73
12329 Suzanne Tessier	29,88
12330 Robert Perron	42,50
12331 Telus	722,57
12332 Croix bleue	1 561,89
12333 Marie Noëlle Roberge	138,52
12334 Samuel Styger	42,20
12335 Société canadienne des Postes	95,75
12336 Hydro-Québec	450,19
12337 Jacques Perron	71,50
12338 Bernita Tétrault	19,80
12339 Sylvain Gagnon	100,00
12340 Boulangerie Germain	17,25
12341 Samuel Styger	42,20
12342 Nicole Lemay	766,50
12343 Batterie Mauricie	230,69
12344 Médéric Blanchet	80,00
12345 Boiseries Savco	126,47
12346 Brodeur, L'Heureux, Durocher	1 316,46
12347 Centre Jardin Multi Fleurs	2 880,12
12348 Service Cité propre	4 844,43
12349 Concepts Gingras inc.	155,22
12350-12351 COOP Univert	1 951,20
12352 Distribution Robert enr.	316,21
12353 Daniel Durocher inc.	606,72
12354 ANNULÉ	
12355 Environex	250,93
12356 Mauricie Évasion Sports	75,41
12357 Fédération québécoise des municipalités	80,15
12358 Fourniture Denis	534,01
12359 Jocelyn Gagnon	2 165,95
12360 Gestion Jocelyn Trépanier	1 307,85
12361 Le Groupe A & A	660,46
12362 Les Excavations Jovanex inc.	1 465,93
12363 Lettrage Plamondon	1 368,20
12364 Librairie L'Exèdre	94,35
12365 Location St-Tite	140,27
12366 Marcel Guimond & Fils	7 552,64
12367 Mauricie Évasion Sports	75,41
12368 MODOC	266,71
12369 M.R.C. de Mékinac	4 066,00
12370 J.C. Plamondon Communication	137,98
12371 Rabais Campus	68,32
12372 Jonathan Roberge	40,00
12373 Jean-Guy Rodrigue	20,00
12374 Sanimont inc.	639,72
12375 Wolseley Canada	43,74
12376 Opération Nez Rouge Mékinac	50,00
12377 Les Entreprises Crête inc.	994,35

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon  
Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe  
Et résolu :

Que le directeur général/secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes approuvés.

Je, Daniel Bacon, soussigné directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il y a assez d'argent dans le fonds général de la municipalité pour payer les comptes d'octobre 2015 ci-dessus approuvés. **Adopté**

## **Correspondance aux archives**

Mun. Lac-aux-Sables: Invitation portes ouvertes du centre communautaire d'Hervey-Jonction nouvellement rénové, le 23 octobre.

Chambre de commerce Mékinac: Invitation au Gala reconnaissance Mékinac 2015 et à présenter une entreprise Coup de Coeur

Filles d'Isabelle: Demande d'une commandite pour la tenue d'une activité de cartes dans le but d'amasser des fonds le 18 octobre 2015 et remerciements pour les bons d'achat remis

Boivin, L'Heureux, Durocher a.g.: Description technique et certificat de piquetage pour l'achat du lot de la Fabrique (2<sup>e</sup> rampe de mise à l'eau, agrandissement du stationnement)

Min. Énergie, Ressources naturelles: Avis du début des travaux de rénovation cadastrale sur notre territoire en novembre 2015

Normand Béland: Remerciements à la municipalité pour la contribution versée lors du 50<sup>e</sup> Anniversaire de sacerdoce de l'Abbé Gérald Baril

Min. Agriculture, Pêcheries, Alim.: Remboursement de taxes municipales suite à l'émission de certificats, montant de 631,74 \$

S.A.D.C.: Invitation à la salle communautaire de Grandes-Piles le 6 novembre Thème : *À la découverte du potentiel durable de notre tourisme*

S.S.J.B. Mauricie: Dossier sur les enjeux de l'oléoduc Énergie Est sur notre économie et nos milieux de vie

Opération Nez Rouge: Demande d'un appui financier pour l'opération 2015 et invitation à la conférence de presse le 12 novembre 2015

Sécurité publique: Facturation 2016 pour St-Adelphe : 84 714 \$ pour les services de la Sûreté du Québec

Centre Loisirs, et M. A. Jacob: Demande pour le prêt gratuit de la salle municipale, d'un micro et d'une commandite de 3 viniers pour le dîner annuel intergénérationnel le 6 décembre

Corp. Transport Adapté Mékinac: Prévisions budgétaires, cotisation 2016: 2 551,79 \$

M.R.C. Mékinac : Dépôt du rôle d'évaluation 2016-2017-2018 de la municipalité

FADOQ Mauricie : Invitation à adhérer au contrat social pour une qualité de vie adéquate des aînés

Comité Relais pour la vie: Invitation à une conférence de presse le mardi 17 nov. à Hérouxville

Steve Delisle: Remerciements pour les sympathies exprimées lors du décès de sa mère

Steve Delisle: Remerciements pour les travaux réalisés à la caserne et recommandations pour peindre le plancher de la caserne et l'achèvement de travaux non finalisés

Min. Aff. Mun.: Proportion médiane 100%, facteur comparatif 1.00 à compter de 2016

C.S.S.T.: Chèque de 24,51 \$ (trop perçu 2014)

## **2015-11-222 Dépôt de la correspondance aux archives**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte le dépôt aux archives de la correspondance présentée par le directeur général. **Adopté**

## **2015-11-223 Remerciements au Service incendie pour la sécurité des enfants à l'Halloween**

CONSIDÉRANT que des pompiers du Service incendie de St-Adelphe ont assuré bénévolement la sécurité des enfants le soir de l'Halloween, à différents endroits stratégiques dans la municipalité;

EN CONSÉQUENCE :

Il est résolu à l'unanimité

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe adresse de sincères remerciements au Service incendie de St-Adelphe pour le soutien technique et l'assistance offerte aux enfants le soir de l'Halloween, dans le but d'assurer leur sécurité dans les rues de la municipalité.

Que ces remerciements s'adressent aux pompiers suivants :

Madame Marie-Noëlle Roberge, Messieurs Dave Denis, Jean-Guy Rodrigue, Guy Douville et Médéric Blanchet.

**Adopté**

2015-11-224 **Établissement du calendrier 2016 pour les séances ordinaires du conseil municipal**

ATTENDU que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2016, qui se tiendront les lundis et qui débuteront à 20 h :

11 janvier ;            1<sup>er</sup> février;        7 mars ;        4 avril;  
2 mai ;                6 juin ;            4 juillet;        10 août;  
6 septembre (mardi); 3 octobre;        7 novembre;    5 décembre.

Que les séances ordinaires et extraordinaires seront tenues à la salle du conseil, à l'intérieur de l'hôtel de ville situé au 150, rue Baillargeon à St-Adelphe.

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier Daniel Bacon, conformément à la loi qui régit la municipalité.

**Adopté**

2015-11-225 **Don à l'organisme Opération Nez Rouge Mékinac et désignation d'un représentant à la conférence de presse**

CONSIDÉRANT que l'organisme Opération Nez Rouge Mékinac 2015 offrira un service d'accompagnement (19<sup>e</sup> édition) aux personnes ayant consommé de l'alcool lors de rencontres sociales et ce, avant et pendant la période des Fêtes;

CONSIDÉRANT l'opportunité offerte aux citoyens de St-Adelphe pour avoir recours à ce service de prévention;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de désigner un/e représentant pour assister à la Conférence de presse qui aura lieu le 12 novembre à la M.R.C. de Mékinac;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accorde un don de 50 \$ à Opération Nez Rouge Mékinac pour contribuer à la gestion de son programme 2015.

Que M. le conseiller Jean Baillargeon et / ou Mme la conseillère Line Lapointe soient désignés pour représenter la municipalité à la conférence de presse de l'organisme Opération Nez Rouge qui se tiendra à Saint-Tite le jeudi 12 novembre 2015, à 10 h, à la salle de conférence de la M.R.C. de Mékinac.

**Adopté**

2015-11-226 **Désignations pour agir à titre de maire suppléant années 2015-2016**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe procède à la nomination des conseiller/ère/s municipaux à titre de maire suppléant pour les années 2015 et 2016, selon le calendrier suivant :

Bernita Tétrault: du 1<sup>er</sup> novembre 2015 au 31 décembre 2015.

Mario Montambault: du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 28 février 2016.

Léon Gagnon : du 1<sup>er</sup> mars 2016 au 30 avril 2016.

Michel Denis : du 1<sup>er</sup> mai 2016 au 30 juin 2016.

Line Lapointe: du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 31 août 2016.

Jean Baillargeon : du 1<sup>er</sup> septembre 2016 au 31 octobre 2016.

**Adopté**

**2015-11-227 Commandite au Comité des bénévoles pour le dîner qui rassemble les personnes isolées et prêt gratuit de la salle municipale**

CONSIDÉRANT que le Comité des bénévoles de Saint-Adelphe a, entre autres pour mission, de rejoindre les personnes isolées, en difficulté de se déplacer, pour les faire participer à des activités sociales;

CONSIDÉRANT que le Comité des bénévoles en collaboration avec le Centre des loisirs local, prépare un dîner le dimanche 6 décembre, où seront réunis des gens de tous âges, dans une ambiance de fête, avec chants, musique et tirage de prix;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe contribue au dîner du Comité des bénévoles par le prêt gratuit de la salle municipale et d'un micro et le don de trois viniers pour le service d'un vin d'honneur.

**Adopté**

**2015-11-228 Résolution pour entériner le don remis à l'Organisme Les Filles d'Isabelle pour la tenue d'une activité de levée de fonds**

CONSIDÉRANT la demande d'une commandite présentée par l'Association *Les Filles d'Isabelle du Cercle Marie de l'Étoile* pour des prix offerts lors d'une activité de cartes qu'elle a tenue le 18 octobre dernier;

CONSIDÉRANT que cette activité leur permettait de procéder à une levée de fonds pour la réalisation de leurs activités annuelles;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Line Lapointe

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe entérine le don remis à l'association *Les Filles d'Isabelle Cercle Marie de l'Étoile*, dont plusieurs membres sont résidentes de Saint-Adelphe, consistant en deux bons d'achat d'un montant de 25 \$ chacun, échangeables dans un commerce de Saint-Adelphe et ce, dans le cadre de l'activité de cartes qui a eu lieu le 18 octobre 2015.

**Adopté**

**2015-11-229 Autorisation à la Régie des incendies du Centre Mékinac pour accéder aux données non publiques du rôle d'évaluation de la municipalité**

CONSIDÉRANT la demande de M. Sébastien Martinet, préventionniste à la Régie des incendies du Centre Mékinac, demandant aux quatre municipalités faisant partie de la susdite régie, de pouvoir accéder à des informations supplémentaires du Service d'évaluation de la M.R.C. de Mékinac;

CONSIDÉRANT que cette demande a pour but d'accéder aux données non publiques qui se trouvent dans le rôle d'évaluation de chacune des municipalités membres de la susdite régie et ce, afin d'alimenter le logiciel *Target* à des fins de sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe autorise M. Sébastien Martinet, préventionniste à la Régie des incendies du Centre de Mékinac, à accéder aux données non publiques qui se trouvent dans le rôle d'évaluation de la Municipalité de Saint-Adelphe.

Que les données transmises à la Régie devront être traitées de façon confidentielle.

Que tous les frais associés pour accéder aux données de la Municipalité de Saint-Adelphe seront entièrement assumés par la Régie des incendies du Centre Mékinac.

**Adopté**

2015-11-230 **Représentation municipale au Gala Reconnaissance Mékinac et présentation d'une entreprise d'ici à l'hommage Coup de Cœur des municipalités**

CONSIDÉRANT que la Chambre de Commerce de Mékinac tiendra son Gala reconnaissance annuel le 20 novembre 2015, dont c'est le 10<sup>e</sup> Anniversaire cette année;

CONSIDÉRANT que les Municipalités sont invitées à présenter à chaque année une entreprise Coup de cœur et à lui remettre une plaque hommage au cours de la soirée;

CONSIDÉRANT que l'entreprise retenue cette année est D.E.L. Multi Constructions inc. pour notre municipalité;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe

Et résolu:

Que la Municipalité de Saint-Adelphe désigne M. le maire Paul Labranche pour assister au Gala reconnaissance 2015 de la Chambre de Commerce de Mékinac et défraie les coûts de quatre repas qui seront servis aux invités d'honneur et aux accompagnateurs lors du souper.

**Adopté**

Monsieur le conseiller Léon Gagnon déclare qu'il a un intérêt dans la résolution suivante et ne participe pas à l'approbation de celle-ci :

2015-11-231 **Déneigement de la borne-fontaine sèche dans le rang Price**

CONSIDÉRANT que la borne-fontaine sèche située dans le rang Price est toujours fonctionnelle pour assurer la sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Et résolu :

Que le conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accorde le contrat de déneigement de la borne-fontaine sèche située dans le rang Price à Monsieur Sylvain Gagnon, au coût de 100 \$, pour l'hiver 2015-2016.

**Adopté**

2015-11-232 **Approbation des travaux de voirie réalisés dans la municipalité, avec l'aide de subventions pour l'amélioration du réseau routier local**

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe approuve les dépenses pour les travaux de voirie exécutés dans les rangs Price, Haut-St-Émile, St-Joseph, St-Pie, Sud-Est, pour un montant subventionné de 23 000 \$ et joint à la présente, copies des pièces justificatives, conformément aux exigences du Ministère des Transports.

(Dossier 00022238-1 rang Price 8 000 \$)

(Dossier 00023424-1 rangs 15 000 \$)

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes sur les rues et chemins dont la gestion incombe à la municipalité.

Que le secrétaire-trésorier / directeur général de la Municipalité de St-Adelphe Monsieur Daniel Bacon, déclare et certifie que la présente résolution a été adoptée par le conseil municipal.

**Adopté**

2015-11-233 **Achat de friandises pour les enfants et remboursement d'un léger goûter servi aux parents, le tout offert bénévolement par les pompiers le soir de l'Halloween**

CONSIDÉRANT que les pompiers ont tenu bénévolement une soirée de remise de friandises aux enfants et ont accueilli les parents accompagnateurs le 31 octobre dernier, pour souligner l'Halloween;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe entérine le remboursement des friandises pour les enfants, au montant de 138,52 \$ et le léger goûter offert aux parents accompagnateurs, au montant de 17,25 \$ le soir de l'Halloween.

**Adopté**

**2015-11-234 Désignation des représentantes officielles à l'assemblée générale annuelle et aux rencontres du Réseau Biblio en 2016**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Baillargeon

Appuyé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Et résolu :

Que la Municipalité désigne madame *Line Lapointe* représentante de la municipalité et madame Bernita Tétrault coordonnatrice, pour assister à l'assemblée générale annuelle du Centre régional de service aux bibliothèques publiques Mauricie-Bois-Francis-Lanaudière, ainsi qu'aux rencontres initiées par ce centre au cours de l'année 2016.

**Adopté**

**2015-11-235 Approbation du budget 2016 de la Régie des incendies du Centre Mékinac et de la quote-part à défrayer par la municipalité**

CONSIDÉRANT que la Régie des incendies du Centre Mékinac a préparé ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2016;

CONSIDÉRANT qu'un calcul a été fait selon la population et la richesse foncière uniformisée pour fixer la quote-part à payer par chacune des municipalités membres de la susdite Régie (Saint-Tite, Hérouxville, Saint-Adelphe et Saint-Séverin);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme si au long reproduit.

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe approuve les prévisions budgétaires de la Régie des incendies du Centre Mékinac pour l'année 2016 au montant total de 433 000 \$.

Que la municipalité accepte de déboursier la quote-part de 64 950 \$ qui lui incombe, suite à la répartition des coûts établis pour l'année 2016.

Que cette quote-part est payable en trois versements le 1<sup>er</sup> février 2016, le 1<sup>er</sup> mai 2016 et le 1<sup>er</sup> août 2016.

**Adopté**

**2015-11-236 Acceptation du renouvellement d'assurance collective à l'intention des municipalités de la Mauricie**

CONSIDÉRANT que le cabinet ASQ Consultant en avantages sociaux effectue la gestion du régime d'assurance collective des municipalités de la Mauricie depuis 1998 (MRC des Chenaux, Mékinac et Maskinongé);

CONSIDÉRANT que la Municipalité de St-Adelphe désire maintenir son adhésion à ce regroupement d'assurances collectives;

CONSIDÉRANT que le programme d'assurance collective des municipalités de la Mauricie arrive à échéance;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder au renouvellement de l'assurance collective pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2015 au 30 septembre 2016 (Croix Bleue Médavie, contrat 95489);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit.

Que le Conseil de la municipalité de St-Adelphe accepte le renouvellement d'assurance collective pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2015 au 30 septembre 2016, dont le mandat de gestion est confié à ASQ Consultant en avantages sociaux et ce, à l'intention des municipalités de la Mauricie situées dans les MRC de Mékinac, des Chenaux et de Maskinongé.

**Adopté**

**2015-11-237 Adoption des prévisions budgétaires 2016 de la Corporation de transport adapté de Mékinac et renouvellement de l'adhésion à ladite corporation**

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe accepte les prévisions budgétaires 2016 de la Corporation de transport adapté de Mékinac au montant de 157 244 \$ et renouvelle l'adhésion 2016 auprès de cette corporation pour une cotisation de 2 551,79 \$.

Que les coûts reliés à cette adhésion 2016 sont payables en deux versements; le 1<sup>er</sup> versement de 1 278 \$, dû le 6 janvier 2016 et le 2<sup>e</sup> versement de 1 278 \$, dû le 1<sup>er</sup> juin 2016.

Que la Municipalité de Saint-Adelphe mandate la Corporation de transport adapté de Mékinac pour organiser le service de transport adapté en 2016.

**Adopté**

**2015-11-238 Représentation municipale à la rencontre initiée par la S.A.D.C. Vallée de la Batiscan, ayant trait à « La découverte du potentiel touristique de notre territoire dans une perspective de développement durable »**

CONSIDÉRANT l'invitation adressée par la SADC Vallée-de-la-Batiscan aux élus municipaux de la M.R.C. de Mékinac, ayant trait à une rencontre régionale intitulée «À la découverte du potentiel durable de notre tourisme » qui aura lieu le 6 novembre prochain, à Grandes-Piles;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Line Lapointe

Appuyé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe désigne madame la conseillère Bernita Tétrault pour assister à la rencontre « À la découverte du potentiel durable de notre tourisme » de la S.A.D.C. Vallée de la Batiscan, qui aura lieu le 6 novembre 2015, de 8h30 à 15h15, à la salle communautaire de Grandes-Piles. **Adopté**

**2015-11-239 Représentation municipale à la conférence de presse Le Relais pour la vie à Hérouxville**

CONSIDÉRANT l'avis de convocation transmis par le Comité Relais pour la vie pour la tenue d'une conférence de presse qui aura lieu le mardi 17 novembre prochain au Centre des loisirs Alexandre Massicotte de Hérouxville, le tout concernant la 6<sup>e</sup> édition de cet événement hivernal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par monsieur le conseiller

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe désigne M. Paul Labranche maire, à assister à la conférence de presse Le Relais pour la vie de la Société canadienne du cancer le 17 novembre 2015, à 10h30, à Hérouxville. **Adopté**

**2015-11-240 Levée de l'assemblée à 21 h 23**

Il est proposé par Léon Gagnon que la séance soit levée.

Paul Labranche, Maire

Daniel Bacon, Directeur général

\*\*\*\*\*